

Notification 2020/002

3 mars 2020

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVEAUX SIGNATAIRES DES MÉMORANDUMS D'ENTENTE DE LA CMS SUR LES RAPACES ET LES REQUINS

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) en sa qualité de Dépositaire du Mémorandum d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) et du Mémorandum d'entente sur Conservation des requins migrateurs (MdE Requins) a le plaisir d'informer que :

- [L'Éthiopie](#) a signé le MdE Rapaces le 19 février 2020. Cela porte le nombre total de signataires à 61. Le MdE Rapaces est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2008.
- Divers for Sharks et Save Our Seas Foundation ont signé le MdE Requins le 19 février 2020, portant le nombre de partenaires coopérants à 15.

Les cérémonies de signature ont eu lieu en marge de la 13^{ème} Session de la Conférence des Parties de la Convention sur les Espèces Migratrices à Gandhinagar, Inde.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>